

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 28 mars 2017

INFO PRESSE

Prix du gaz applicables en avril et mai 2017

- Recharge de bouteille T06 : 1 419 francs ;
- Recharge de bouteille T13 : 2 956 francs ;
- Recharge de bouteille T39 : 9 223 francs ;
- Vrac : 173,3 francs/kg.

Le prix de la bouteille T13 augmente de 7,8 % (2 956 francs au lieu de 2 743 francs, soit une hausse de 213 francs). Le prix du gaz vendu en vrac augmente de 10,5 %.

La hausse de prix résulte de :

- une augmentation du prix CAF (valeur du produit aux portes de la Nouvelle-Calédonie) de 6,7 % (+5,2 F/kg), le cours du GPL augmentant d'environ 12,5 % par rapport à celui observé pour la structure de prix précédente.
- une hausse du produit d'activité grossiste (revenu autorisé de la société gazière) de 9,5 % (+11,2 F/kg) suite à des ajustements réglementaires.

